



ACCUEIL FRATERNEL EN LOIRE ET

SILLON

MAIRIE, 2 RUE DU PARC DES SPORTS 44260 SAVENAY

Compte rendu Assemblée Générale du 27 mars 2026

Nombre de personnes présentes : 45

Nombre de pouvoirs : 22

Personnes non adhérentes excusées: Maire de Saint Etienne de Montluc,
Président de la communauté de commune, Responsable du CADA.

Rappel ordre du jour :

Rapport moral et rapport d'activité 2025 , information sur les familles accueillies, cours de Français, atelier cuisine, site internet.

Rapport financier 2025, budget prévisionnel 2026, cotisation 2026-2027.

Élection du Conseil d'Administration.

Cette assemblée est suivie d'un spectacle invitant à la réflexion sur les différences avec le groupe « Parole de Livres »

Rapport moral de Catherine OLIVIER, présidente :

« Depuis 2016 notre association apporte son soutien aux demandeurs d'asile pris en charge par le CADA , cela fait cette année 10 ans .

Nous fêterons cet anniversaire autour d'un pique nique partagé à la salle des Aulnes à la Chapelle Launay le samedi 16 mai 2026.

Ce sera l'occasion de revoir les anciens demandeurs d'asile partis de Savenay avec qui nous avons conservé des contacts.

Pour les côtoyer au quotidien nous connaissons la situation des demandeurs d'asile, en particulier ceux qui sont à Savenay , six familles, 6 hommes seuls et trois femmes seules avec enfants .

Leurs parcours sont divers , mais toujours douloureux.

En mars dernier le CADA nous a proposé une rencontre avec l'association CESAME qui est constituée d'une équipe mobile pour l'accueil, l'écoute et le soutien psycho-social pour les personnes exilées .

Une équipe pluridisciplinaire composée de quatre psychologues, une infirmière et une médiatrice en santé.

Toute une matinée a été consacrée au parcours difficile de l'exile et ses conséquences sur les personnes , hommes, femmes et enfants.

Il nous a été expliqué que la psychologie du traumatisme dans les situations d'exil représente une approche différente , en particulier chez les demandeurs d'asile qui ont vécu des événements extrêmes et des traumatismes cumulatifs qui ont des effets graves sur le plan de la santé , auxquels s'ajoute un contexte de grande précarité sociale qui augmente la vulnérabilité..

Le fait de quitter son pays et de savoir que le retour est impossible, de mettre sa vie et celle de ses enfants en danger, d'arriver en terre inconnue , de culture différente, de parler une langue différente est en soi un traumatisme.

Puis entamer le long parcours de la demande d'asile, expliquer pourquoi ont demandé la protection de la France ravive les douleurs du départ.

A la fin de cette matinée nous avons compris que tous sont atteints de stress post-traumatique à des degrés différents.

Projet d'expulsion

En août 2025 la préfecture a pointé plusieurs familles en place indue dans les CADA à St Saint-Nazaire , St André des Eaux, Blain et Savenay.

A Savenay il s'agissait de deux familles déboutées du droit d'asile et qui sont effectivement en place indue dans les logements du CADA.

Nous avons demandé à rencontrer le maire qui nous a reçu en urgence .

Nous aurions souhaité qu'il mette à l'abri ces deux familles dans des maisons inoccupées à Savenay.

Cela n'a pas été son choix , mais il a agit auprès de la préfecture pour défendre ces deux familles qui ont trois enfants chacune , dont l'un des pères de famille travaille et a un CDI.

A l'heure ou je vous parle ces deux familles sont toujours en place indue dans les logements du CADA.

Nous avons défendu avec les associations de St Nazaire, le slogan (pas d'expulsion sans relogement)

Plusieurs manifestations ont eu lieu pour alerter la population.

Au nom de l'association j'ai fait parti de la délégation à la préfecture pour dénoncer le fait que ces familles étaient à la rue avec des enfants, qu'aucun logement d'urgence ne leur étaient proposés,

Le 115 répondant que ces familles ne remplissaient pas les critères pour être mis à l'abri, puisqu'elles avaient un OQTF depuis longtemps et qu'elles auraient dû quitter le territoire.

Les réponses que nous avons eu étaient statistiques sur le nombre de places occupées, sur les priorité en raison de santé et puis pour finir ces familles se sont mises elles même dans cette situation , comme dit plus haut leur séjour est illégal en France qu'elles retournent chez elles.

La France se doit de protéger les enfants , qu'ils soient français ou étrangers, elle a d'ailleurs été condamnée à plusieurs reprises pour non application de la charte des droits de l'enfant.

Triste situation , ces familles sont intégrées , pour la plupart travaillent , des enfants sont nés en France , elles ne peuvent pas prétendre avoir un logement puisqu'elles n'ont pas de papier , alors que faire elles restent en place indue dans les CADA dont elles se font expulser.

Toutes les villes française sont impactées par ce désastre , des chercheurs , des économistes le disent , la France à besoin de l'immigration pour pourvoir des postes de travail qui ne sont acceptés par personne d'autre qu'eux , alors quant verrons nous une ou un homme politique réaliser ce que fait l'Espagne et même l'Italie et ce qu'a fait Lionel Jospin en son temps, régulariser les sans papiers , pour qu'enfin ces personnes femmes hommes et enfant vivent dignement de leur travail et construisent une vie en France.

Les demandes de carte de séjour

L'an dernier je vous disais qu'une famille avait bénéficié d'une carte de séjour pour métier en tension , grâce à cette carte elle a pu avoir un logement et quitter Savenay.

Un demandeur d'asile débouté de ses droits à rester en France a demandé une carte de séjour pour métier en tension il vient de se la voir refusée et par conséquent la préfecture a assortie son refus d'un OQTF .

Déception et incompréhension puisqu'il travaille dans la même entreprise que son collègue qui lui a bénéficié de cette carte de séjour

Un recours de cette décision est engagé avec un avocat au TA .

Rencontre avec les candidats au siège de maire

Dans le cadre de la campagne municipale nous avons envoyé aux candidats au siège de maire un plaidoyer pour l'accueil inconditionnel signé de plusieurs associations et auquel nous nous associons .

Ce document plaide pour une prise en charge sur le territoire des familles mises à la rue sans hébergement, comme dit plus haut la France se doit d'appliquer la charte des droits de l'enfant, les maires peuvent donc en parfaite légalité héberger dans leur commune des familles expulsées des logements du CADA par la préfecture.

Deux candidates ont accepté de nous rencontrer et ont été sensibles à ce plaidoyer.

Rencontre avec les professionnels du CADA

La responsable du pôle asile a changé de service, nous avons donc rencontré son remplaçant en présence des référentes professionnelles des familles .

Le but de cette rencontre était bien évidemment de se connaître et de savoir comment nous allons prendre en charge les demandeurs d'asile en complémentarité, chacun à sa place .

Une convention a été établie au début de l'association, elle sera revue puisque le CADA qui ne prenait pas en charge les déboutés du droit d'asile le fait désormais .

Ces échanges ont été constructifs et amicaux .

Participation avec les associations de ST Nazaire

Comme dit plus haut nous avons participé à plusieurs manifestations organisées par les associations de St Nazaire.

Notre sigle est présent sur les tracts intitulés « pas d'expulsion sans relogement »

Notre activité consiste au regard de nos statuts à :

A aider financièrement les demandeurs d'asile lorsqu'ils sont déboutés, cette année nous avons aidé trois familles.

Nous avons aidé financièrement une famille lors de son déménagement.

Festivité

Un concert à été organisé avec l'ensemble des associations qui agissent auprès des personnes en précarité dont les demandeurs d'asile.

Ce concert qui a eu lieu à la salle Equinoxe le 14 novembre a eu un franc succès les bénéficiaires et adhérents de ces associations ont répondu présent.

Merci au groupe de Jazz SWINGGITANE qui est à l'origine de cette soirée et qui a offert ce concert gratuit .

Nos activités quotidiennes et annuelles :

Tous les lundis se tient l'atelier cuisine dans la salle de l'amicale laïque de Savenay , 5 personnes viennent régulièrement à l'atelier , elles nous régaleront de leurs recettes, d'Azerbaïdjan ou de Turquie.

Cela est toujours un moment de convivialité et d'échanges de culture.

Deux fois par semaine des cours d'apprentissage du français sont donnés(Sophie)

Nous les accompagnons aux restos de cœur , la croix rouge les RDV médicaux et gardons parfois leurs enfants lors de leur RDV à l'ofpra ou la CNDA,

Notre pique nique annuel a eu lieu le 6 juin au château de l'Escuray .

Nous avons fêté Noël pour la plus grande joie des enfants , les jouets nous été donné par la croix rouge, le café thé et brioche par Hyper U. Un magicien animait cet après midi à la satisfaction des petits et des grands

Notre communication

Depuis deux ans, une synthèse du CA vous est envoyée régulièrement.

Nous continuons à vous envoyer les lettres sous forme d'interview concernant les familles ou des célibataires partis de Savenay suite à l'obtention de la protection de la France. L'objet de ces interviews est de revenir sur leur parcours ainsi que leur séjour à Savenay.

Merci à Jacky, Olivier et Évelyne qui sont les journalistes et rédacteurs de ces lettres.

Tous les ans nous allons à l'AG de l'association les Eaux Vives.

Nous participons tous les ans à la journée organisée par les associations de défense des droits des étrangers et des avocats à la maison des avocats à Nantes .

Notre fonctionnement

Nous nous sommes réunis en CA les 6 janvier, 3 février, 31 mars, 28 avril, 16 juin, 8 septembre, 13 octobre, 17 novembre 15 décembre soit 9 CA entre les deux AG.

Nos remerciements

Les référents ont une implication responsable et parfois intime auprès des familles .

Des liens d'amitié se créent et perdurent au-delà de leur présence à Savenay.

Merci aux référents, aux profs de français et aux cuisinières, merci de donner de votre temps pour l'accueil de ces demandeurs d'asile qui fuient leur pays car ils y sont en danger , ils ne viennent pas en Europe pour faire du tourisme comme certains le pensent »

Cours de Français

Intervention de « professeurs » de Français : Il est constaté à regret une baisse de présence du nombre «d'élèves » aux cours depuis plusieurs années, et notamment depuis la période Covid bien que nous sommes passé de 4 cours par semaine à 2 cours par semaine. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène : Des familles sont présentes depuis longtemps à Savenay, les jeunes isolés ne sont pas toujours motivé à la différences des personnes vivant en famille. Ils peuvent être plus impactés par leur parcours traumatisant et avoir peu d'énergie pour les cours.

Il est rappelé qu'il existe un service auprès du CADA pour soutenir psychologiquement les personnes en souffrance. Pour remédier à ce qui apparaît comme de la défection, un groupe whatsApp a été créé afin de prévoir au mieux les personnes présentes aux cours. Certains enfants ont des cours particuliers pour soutenir la scolarité.

Des personnes non affiliées au CADA bénéficient des cours. Elles viennent de l'Ukraine, de la Turquie ou bien des Comores.

Les familles accueillies : **Appel pour de nouveaux référents**

Monique fait appel aux adhérents pour solliciter des volontaires qui pourraient être référents des familles accueillies. En effet, il y a un turn over de plus en plus rapide. Les décisions de l'OFPPRA ou du CNDA sont plus rapides à être prononcées, ce qui induit ce rythme. Néanmoins, l'accès au logement social reste un frein du fait de la pénurie de ce type de logement. Cela implique que des familles ayant obtenu le statut restent de nombreux mois dans le logement CADA avant de se voir attribuer un appartement.

Depuis le second semestre 2025: Une famille est partie sur TRIGNAC (statut réfugié), une sur ANGERS (carte de séjour provisoire), une autre sur SAINT NAZAIRE. (statut réfugié). Trois personnes seules sont également parties, une seule avec le statut de réfugié (partie dans un foyer jeune travailleur) , une autre est partie à la demande du CADA, sans statut, ni carte de séjour et serait hébergée sur le secteur et la dernière est partie sans que l'on ait de nouvelle.

Les logements ne restent pas vides bien longtemps, quelques jours suffisent pour qu'ils soient de nouveau habités. Trois familles avec enfants sont arrivées ainsi que cinq personnes isolées. Elles arrivent pour l'essentiel du continent Africain ou des pays de l'Est (Congo, Somalie, Nigeria, Éthiopie, Afghanistan, Tchétchénie)

L'atelier cuisine

Il est remarqué que seules les femmes sont présentes aux ateliers qui ont lieu dans les locaux de l'amicale laïque le lundi midi.

Site internet

Pascal présente les changements dans la présentation du site. Les événements à venir sont séparés des événements passés. On les trouve sur des onglets différents, les événements à venir sont dans l'onglet « actualités ». Les événements passés sont dans l'onglet « ressources » rubrique « archives »

Les liens avec les associations impliquées fortement dans l'accueil des personnes sont présentés. Chacun d'entre nous peut avoir accès facilement aux informations. Pascal alerte sur l'horreur de ce qui se prépare au niveau européen, en écho à ce qui se pratique au État Unis avec la police de l'immigration ICE

<https://www.migreurop.org/>

Rapport financier 2025, budget prévisionnel 2026, cotisation 2026-2027.

Olivier présente les documents du budget. Vous pouvez retrouver les documents joints à l'invitation de cette AG.

Concernant les dépenses, l'attention est attirée sur la progression du montant des aides que l'association alloue aux personnes ne bénéficiant plus des ressources versées par l'État. Le coût de l'atelier cuisine est aussi en progression. Une dépense exceptionnelle est également liée à l'impression de flyer.

Le budget prévisionnel est ainsi revu à la hausse afin de pourvoir aux besoins de l'année à venir. Pour y faire face, il est prévu de d'équilibrer celui-ci en ponctionnant dans les réserves de l'association. Si nous devons poursuivre sur cette ligne, les réserves de l'association seraient épuisées en deux ans.

Concernant les produits, il est souligné que les cotisations apportent un produit supplémentaire du fait du doublement du montant de la cotisation depuis 2025. Un don d'un montant de 2100 euros a été fait par l'artiste Jean Claude BERBION à la suite de l'exposition de ses œuvres à Savenay. Monsieur BREBION a fait don de la totalité du bénéfice des œuvres vendues lors de l'exposition. Il en est chaleureusement remercié.

Il n'a pas été fait état du montant de la cotisation pour 2026-2027. Le montant de la cotisation reste identique à l'année précédente soit 10 euros.

Vote du rapport moral : Pour : unanimité.

Vote du rapport financier : Pour : unanimité.

Élection du Conseil d'Administration :

Sont sortant Gildas CHEVALIER, Pascal Louis,t Jacky MARTIN.

Se présentent Philippe RIALLAND, JeanYves PINAUD, tous deux sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose des 10 membres suivants:

Yvan CHARDRON, Hélène CLOUET, Sophie DANET-COURIO, Marc DALIBERT, Jean-Pierre GATEPAILLE, Catherine OLIVIER, JeanYves PINAUD, Monique POISBEAU, Philippe RIALLAND, Olivier THOMAS.

La soirée s'est poursuivie avec le groupe « PAROLE DE LIVRES » Ce spectacle mêlant lecture de textes, chants et musiques sur le thème de la différence venait conclure en finesse et beauté l'assemblée générale. MERCI de nous avoir offert gracieusement ce temps suspendu.

